



Actu
PERCEPTION

25% des Français pensent encore que le changement climatique est un phénomène naturel. C'est ce qui ressort d'une enquête par sondage de l'Ademe.

Chaque année depuis 2000, l'Ademe réalise une enquête sur les représentations sociales du réchauffement climatique sous la forme d'un sondage soumis à un échantillon représentatif de la population française. Lors de la dernière enquête, 500 élus locaux ont également été interrogés.

Les résultats de cette enquête¹ montrent que si les effets tangibles du changement climatique sont de plus en plus perçus en France, la compréhension des mécanismes responsables de ce changement progresse modestement. Ainsi, environ un quart des Français pensent que le changement climatique actuel est un phénomène naturel, quand la communauté scientifique s'accorde sur son caractère anthropique.

S'agissant des élus, les résultats de l'enquête montrent que ceux-ci sont, en général, plus convaincus que le public de la réalité du changement climatique et de son caractère anthropique. Ils font également preuve de plus d'optimisme et de volontarisme que le public quant aux possibilités de remédier au changement climatique.

¹Ademe, Daniel Boy RCB Conseil 2019, rapport *Les représentations sociales du changement climatique*.

INDICATEUR



2020, L'ANNÉE LA PLUS CHAUDE JAMAIS ENREGISTRÉE

Avec un écart de +2,3 °C par rapport à la moyenne 1961-1990, 2020 a été l'année la plus chaude en France métropolitaine depuis le début des observations météorologiques en 1900. (source : Météo-France)

ÉDITO

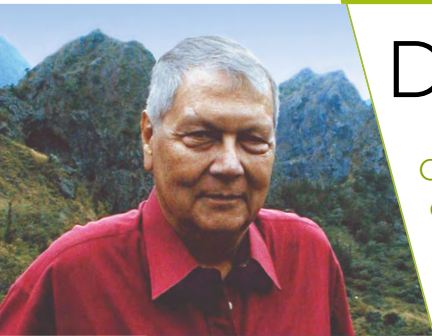
ADAPTATION

Depuis vingt ans, l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique s'attache à documenter les impacts du changement climatique en France et à diffuser ces informations auprès du grand public et des décideurs. Vingt années qui ont également vu progresser considérablement la compréhension des phénomènes en cause et de l'ampleur des conséquences attendues. 2020 est l'année la plus chaude jamais mesurée en France. Un constat qui nous rappelle que le changement climatique a d'ores et déjà des impacts en France, tant en métropole qu'en outre-mer. S'adapter aux impacts actuels et anticiper les impacts futurs reste plus que jamais d'actualité. C'est aussi le sens du travail de l'Onerc au travers, entre autres, de l'élaboration et maintenant de la mise en œuvre concrète du plan national d'adaptation au changement climatique.

Laurent Michel,
directeur général de l'énergie
et du climat, directeur de l'Onerc

20 ans de l'Onerc

Deux décennies d'action



PORTRAIT

PAUL VERGÈS

À l'origine de l'Onerc, il y a une volonté, celle du sénateur de La Réunion Paul Vergès. Dès les années 1990, il alerte l'opinion sur la nécessité pour la France de mettre en place des mesures de prévention et d'adaptation au réchauffement climatique en métropole et dans les outre-mer. Le 19 février 2001, il fait voter, à l'unanimité du Parlement, la loi portant création de l'Onerc. Il n'existe alors aucun équivalent dans le monde. Paul Vergès est nommé président de l'observatoire l'année suivante, fonction qu'il occupe jusqu'à son décès en 2016. Tout au long de ces années, il contribue à mettre en place la politique française d'adaptation.

Créé en 2001*, l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique a pour missions de diffuser l'information scientifique, de formuler des recommandations sur les mesures d'adaptation au changement climatique et d'établir une liaison permanente avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

La création de l'Onerc, sous l'impulsion du sénateur Paul Vergès (voir portrait), correspond à la reconnaissance de l'adaptation et à la volonté du Parlement et du gouvernement d'intégrer les effets du changement climatique dans les politiques publiques. Rattaché depuis 2008 à la direction générale de l'énergie et du climat du ministère en charge de l'Environnement, l'Onerc coordonne la politique nationale d'adaptation au changement climatique en France métropolitaine et outre-mer.

L'orientation de son action est assurée depuis 2017 par une commission spécialisée permanente du Conseil national de la transition écologique, présidée par le sénateur Ronan Dantec.

Collecte et diffusion de l'information

L'Observatoire fonctionne en réseau avec des organismes scientifiques pour rassembler l'information sur les impacts du réchauffement et des phénomènes climatiques extrêmes et la valoriser auprès des élus et du public.

Il propose aussi des outils (indicateurs, accès aux simulations ...) aux décideurs afin de les aider à planifier des actions d'adaptation et remet chaque année un rapport au Premier ministre et au Parlement.

Recommandations en matière d'adaptation

L'Observatoire produit des recommandations pour l'adaptation des territoires (infrastructures, activités économiques, milieux naturels...).

Il a notamment préparé et coordonné :

- la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique (2006) ;
- les plans nationaux d'adaptation au changement climatique : PNACC-1 (2011-2015) et PNACC-2 (2018-2022).

« La France est l'un des premiers pays d'Europe à s'être doté d'un plan national d'adaptation au changement climatique. Je ne suis pas certain que ce résultat eût été obtenu sans l'engagement de l'Onerc. Je ne suis pas certain non plus que toutes les collectivités territoriales qui s'engagent aujourd'hui dans des politiques d'adaptation l'auraient fait aussi rapidement sans l'impulsion que l'Onerc a donnée. »

Younous Omarjee, député européen et ancien conseiller de Paul Vergès

Point focal GIEC

Au niveau international, l'Onerc apporte son expertise aux projets de coopération régionaux sur l'adaptation, aux côtés du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Agence française de développement et des régions françaises.

En tant que point focal national du GIEC, l'Onerc assure un lien permanent entre la France et cette organisation internationale. L'observatoire organise en particulier les revues gouvernementales des rapports du GIEC et contribue à les valoriser.

* Loi n°2001-153 du 19 février 2001.

UTILE

Source :

www.ecologie.gouv.fr/boite-outils-elus



1 **RAPPORT | Le climat de la France au XXI^e siècle**

Évaluer le changement climatique à l'échelle de la France jusqu'en 2100, c'est l'objectif de l'expertise confiée à la communauté française des sciences du climat en 2010 par le ministère en charge de l'Environnement. Dirigés par le climatologue Jean Jouzel, les travaux ont permis de simuler le climat futur à l'échelle de la métropole et, pour la première fois, de l'outre-mer. L'ensemble des résultats sont rassemblés dans le rapport *Le climat de la France au XXI^e siècle*. « Pour réaliser ce diagnostic, les scientifiques ont travaillé avec deux modèles climatiques régionaux d'une résolution de 12 km (la résolution la plus basse pour les simulations globales du GIEC est de 200 km) », précise Jean Jouzel. Ces modèles ont été mis en œuvre par Météo-

France et l'institut Pierre-Simon Laplace, en collaboration avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques. « Les variables climatiques portent sur les températures et précipitations moyennes, les indices de vague de froid, de chaleur, de sécheresse et de précipitations extrêmes. Le rapport présente des projections à moyen (2021-2050) et long termes (2071-2100) tout en soulignant les impacts physiques du changement climatique. » Des données de référence indispensables à l'élaboration des mesures d'adaptation au changement climatique, au niveau local, régional ou national, disponibles gratuitement sur le site du projet Drias, les futurs du climat.

www.drias-climat.fr



2 **INDICATEURS | Les impacts du changement climatique**

Afin de décrire l'état du climat et ses impacts sur l'ensemble du territoire français, l'Onerc s'est doté d'un ensemble varié d'indicateurs. Un indicateur est une information, associée à un domaine géographique et à un phénomène précis, qui permet d'en indiquer l'évolution dans le temps, de façon objective. Par exemple, la date des vendanges à Saint-Émilion, en Gironde.

Les 29 indicateurs du changement climatique suivis par l'Onerc, collectés auprès d'experts ou d'organismes de recherche, sont régulièrement actualisés. Ils s'appuient sur une ou plusieurs séries de mesures et doivent couvrir une période suffisamment longue pour dégager une tendance.

Véritable tableau de bord sur l'état du climat, les indicateurs se répartissent en six thématiques : atmosphère, températures et précipitations ; montagne et glaciers ; littoral et milieu marin ; eau et biodiversité ; agriculture et forêt ; santé et société.

Les indicateurs sélectionnés sont tous très fortement dépendants du climat et de son évolution, mais certains peuvent aussi être influencés par l'évolution de pratiques anthropiques. Les recherches sur la détection et l'attribution du changement climatique permettent de faire la part des différentes influences.

→ www.ecologie.gouv.fr

**OUTILS
DE L'ONERC**

3 **CENTRE DE RESSOURCES | Un outil au service des territoires**

Action phare du PNACC-2, le Centre de ressources sur l'adaptation au changement climatique a été lancé en 2020 par le ministère de la Transition écologique et trois de ses établissements publics, le Cerema, l'Ademe et Météo-France.

Conçu pour faciliter la compréhension des enjeux climatiques, mais aussi pour outiller tous les acteurs et les mettre en capacité d'agir, le centre de ressources propose cinq parcours utilisateurs : élu, technicien de collectivité, acteur économique, bureau d'études, particulier. Un sixième parcours pour les enseignants est également prévu. Ces différents profils permettent d'accéder à des informations personnalisées sur la réglementation en vigueur, les impacts

du changement climatique sur tous les secteurs (santé, agriculture, tourisme, finances...), tous les milieux (forêt, mer et littoral, montagne...) et sur les solutions existantes. Le portail présente aussi une cartographie des initiatives locales, un répertoire des acteurs, des appels à projets en cours et des formations. « Nous n'avons pas l'ambition de traiter 100 % des sujets pour 100 % des cibles et 100 % des situations, indique Didier Soulage, directeur délégué à la stratégie climat au Cerema. Nous avons fait le choix de la progressivité des contenus et des fonctionnalités, mais nous nous engageons à une actualisation permanente. »

→ www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr



Ronan Dantec

sénateur de la Loire-Atlantique, président de la commission spécialisée du CNTE dédiée à l'orientation de l'action de l'Onerc



« C'est bien à l'échelle des territoires que se posent les problèmes concrets et que les solutions doivent être apportées. »

Que vous inspirent les 20 ans de l'Onerc ?

Il y a vingt ans, nous étions au début de la prise de conscience : « *il va falloir s'adapter* ». Aujourd'hui, nous sommes au pied du mur, avec des territoires qui connaissent des crises liées au dérèglement climatique : inondations, canicules, recul du trait de côte... Le moment est arrivé où il faut définir des stratégies adaptées aux difficultés réelles des territoires, tout en ayant en tête que d'autres problèmes vont se poser à échéance de 10, 20, 30, 40 années. Les élus locaux sont donc en première ligne. Mais il est aussi très clair qu'il faut trouver des systèmes de solidarité et de péréquation nationales pour les aider. La réponse au dérèglement climatique va nécessiter des investissements très importants qui ne peuvent pas être assumés seulement par les territoires les plus impactés.

Concrètement, quel est son apport aux collectivités ?

L'Onerc apporte des capacités de diagnostic des vulnérabilités des territoires que nous n'avions pas il y a vingt ans. On est en train de forger des outils et des dynamiques d'accompagnement pour que les élus locaux aient des réponses à leurs questions (quels impacts sur mon territoire, que faut-il faire) et des méthodologies d'action. Je pense notamment au dernier rapport de l'Onerc, qui fait un travail absolument considérable, sur les solutions fondées sur la nature. On commence à mettre sur la table des solutions concrètes dont les territoires peuvent s'inspirer. C'est une mobilisation collective impliquant tous les ministères, l'Ademe, Météo-France, le Cerema...

Que faire de plus ou de mieux ?

On travaille à faciliter l'accès à une information à la maille territoriale pertinente, c'est-à-dire la commune ou l'intercommunalité. Demain, il faut qu'on ait un site national qui permette à chaque élu, chaque citoyen, de savoir, avec les inconnues et les marges d'erreur de la science, ce qui va se passer dans son territoire à 10, 20, 30 ans et s'y préparer. Le second point très important sur lequel l'Onerc intervient, c'est la mise en cohérence des politiques nationales à travers le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Toutes les politiques de l'État doivent avoir le même niveau de prise en compte du dérèglement climatique. Grâce à l'Onerc, je pense que la « culture PNACC » est en train de progresser.

LE SITE DE L'ONERC

www.ecologie.gouv.fr/observatoire-national-sur-effets-du-rechauffement-climatique-onerc

S'adressant à tous les publics, les contenus proposés par l'Onerc sur le site du ministère de la Transition écologique permettent d'appréhender les enjeux liés au changement climatique :

- impacts du changement climatique (présentation des 29 indicateurs suivis par l'Onerc) ;
- démarche d'adaptation engagée aux niveaux national, européen, international ;
- fonctionnement du GIEC et suivi de ses travaux.

Ces contenus sont complétés par une présentation de l'Onerc et de ses missions. L'ensemble des publications de l'Observatoire sont disponibles : rapports annuels et thématiques, série *Le climat de la France au XXI^e siècle* (mission Jouzel), Lettre de l'Onerc aux élus... Deux expositions pédagogiques itinérantes sur le changement climatique sont également présentées en ligne.

Le climat change, agissons !



Édité par l'Onerc
Ministère de la
Transition écologique
92055 La Défense Cedex

Directeur de la publication : R. Dantec
Rédacteur en chef : É. Brun
Comité de rédaction : A. Baron, V. Bourcier, É. Brun, M. Carrega, C. Saint-Marc
Rédaction : A. Baron, V. Bourcier, É. Brun, M. Carrega, J. Duvernoy
Secrétariat de rédaction : I. Flégeo
Conception : F. Chevallier / MTE-MCTRCT/SG / DICOM/DIE
Crédits photo : A. Bouissou/Terra, O. Brosseau/Terra, O. Chatté/Terra, M. L'Hermite
Réf. DICOM-DGEC/LET/21053 - Mars 2021
Impression : MTE-MCTRCT/SG/SPSSI/ATL
Dépôt légal : Mars 2021 - ISSN : 2106-8445